

La retraite chez les couples qui travaillent

Dave Gower

Au cours des deux dernières décennies, les tendances en matière de retraite ont évolué. Le Canadien moyen prend maintenant sa retraite à 62 ans, et non à 65 ans comme dans les années 70. Toutefois, derrière ces moyennes se dessine un tableau plus complexe. Tant chez les hommes que chez les femmes, un pourcentage beaucoup plus élevé de travailleurs prennent leur retraite pendant qu'ils sont dans la cinquantaine, tandis qu'une proportion importante continuent de travailler bien au-delà de 65 ans.

Chez les couples qui travaillent, la décision de l'un des conjoints de prendre sa retraite dépend souvent de la situation de l'autre. Un conjoint peut reporter sa retraite jusqu'à ce que l'autre soit prêt à prendre la sienne. Ou bien l'un peut être en mesure de quitter son emploi si l'autre continue de gagner un salaire.

Quelques études américaines sur la retraite ont examiné le rapport entre le profil de retraite des femmes et leur situation familiale et personnelle. En général, les femmes ont tendance à reporter leur retraite pendant que leur mari travaille ou qu'elles peuvent encore gagner un bon salaire. Chez les hommes, les études sur les profils de retraite accordent peu ou pas d'importance à la situation de la conjointe et tiennent pour acquis que cela n'a pas d'incidence importante sur la décision des hommes de prendre ou non leur retraite¹. Ce sont plutôt l'âge, les antécédents de travail et les droits à pension qui sont considérés comme des facteurs clés.

Dave Gower est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4616.

Des mesures diverses

Le présent article tient compte à la fois des couples mariés et des couples vivant en union de fait.

La plupart des études sur la retraite qui tiennent compte de l'état civil mettent l'accent sur le comportement des personnes et considèrent la situation familiale comme une caractéristique individuelle. Par exemple, les retraités sont classés comme suit : personne mariée dont le conjoint travaille, personne mariée dont le conjoint ne travaille pas, ou personne non mariée. Cette démarche offre l'avantage de la simplicité, mais ne permet pas de cerner la situation des deux conjoints.

La mesure du comportement des couples est plus complexe. Le nombre de combinaisons possibles augmente

considérablement. Les définitions suivantes décrivent les types de mesure utilisés dans le présent article.

Âge au moment de la retraite se rapporte à la personne; on attribue donc deux âges à chaque couple.

Différence d'âge désigne le nombre d'années entre les âges des conjoints.

Différence entre les dates de départ à la retraite désigne le nombre de mois qui sépare les départs à la retraite des conjoints.

Ordre des départs à la retraite désigne l'ordre dans lequel les conjoints prennent leur retraite (la femme prend sa retraite d'abord, les deux conjoints prennent leur retraite ensemble ou le mari prend sa retraite d'abord).

Un sous-ensemble restreint

Le concept de la retraite n'est pas simple à établir et à mesurer. Certaines personnes prennent leur retraite au terme d'une longue carrière auprès d'un seul employeur. D'autres quittent leur emploi temporairement; d'autres encore optent pour le travail à temps partiel ou occasionnel.

Comme les deux conjoints d'un couple peuvent prendre leur retraite à des dates différentes, la présente étude porte sur les deux départs à la retraite (voir *Des mesures diverses*). L'ensemble de données ne permet de relever que la date à laquelle une personne a cessé de travailler. Il ne s'agit pas de la mesure idéale de la date de départ à la retraite, mais c'est la meilleure mesure disponible. À l'avenir, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) permettra peut-être de produire des renseignements plus complets.

En avril 1997, le Canada comptait environ 2 millions de personnes mariées âgées de 55 à 74 ans qui ne travaillaient pas, ne cherchaient pas de travail et n'avaient pas travaillé au cours de la dernière année. La présente étude se limite aux couples dont les deux conjoints répondent à ces critères. En outre, les deux conjoints doivent avoir travaillé au-delà de l'âge de 50 ans. Cette exigence vise à éliminer les cas où l'un des conjoints n'a pas travaillé jusqu'à un âge assez avancé pour «prendre sa retraite». Quelque 312 000 couples de travailleurs retraités, soit plus de 624 000 personnes, constituent cet ensemble de données (voir *L'ensemble de données : un regard en arrière*).

Les profils de retraite varient

Dans le tiers (103 000) des couples qui se sont prêtés à l'enquête en avril 1997, les conjoints avaient pris leur

L'ensemble de données : un regard en arrière

La présente étude tient compte des couples dont les deux conjoints étaient âgés de 55 à 74 ans², n'avaient pas travaillé au cours de la dernière année et ne cherchaient pas de travail au moment de l'enquête. L'Enquête sur les finances des consommateurs menée en 1997 fournit des données sur le revenu pour 1996.

À cause de ces âges-limites, l'échantillon comporte un biais défavorable envers les conjoints dont les âges sont très différents. (Plus la différence d'âge est grande, moins il y a de chances que les deux âges s'inscrivent dans la plage retenue.) Il ne faut donc pas considérer ces données comme une mesure exacte de la répartition des âges chez les couples mariés.

En outre, l'évaluation a lieu à la date de l'enquête plutôt qu'à la date de départ à la retraite. Certaines personnes peuvent s'être mariées après avoir pris leur retraite et bien après avoir pris la

décision de le faire. En 1995, on a célébré environ 2 800 mariages entre personnes âgées de 55 à 74 ans (Statistique Canada, 1996). Étant donné les 2 millions de personnes que compte cette tranche d'âge, cela équivaut à un taux de nuptialité bien inférieur à 1 %, ce qui est peu susceptible de fausser l'analyse.

Le mois et l'année où une personne a travaillé la dernière fois sont considérés comme la date de départ à la retraite. On risque ainsi de faire abstraction de futures périodes de travail dans le cas de certaines personnes, mais il s'agit habituellement d'emplois de courte durée ou à temps partiel (Gower, 1998).

La méthodologie choisie pour mener la présente étude donne des résultats différents de ceux dont faisait état un précédent article de *Perspective* (Gower, 1997). Selon cette étude antérieure, l'âge moyen de la retraite était de 62,4 ans chez les hommes et de 61,8 ans chez les femmes, contre 60,9 ans et 58,4 ans dans la présente analyse.

Au moins deux facteurs permettent d'expliquer cet écart. Premièrement, notre échantillon comporte un biais défavorable envers les personnes qui prennent leur retraite à un âge avancé. (Plus ces personnes se rapprochent du seuil des 75 ans, moins elles ont de chances d'être prises en compte par l'enquête.) Deuxièmement, l'étude antérieure portait sur des personnes ayant invoqué la retraite comme raison pour laquelle elles avaient quitté leur dernier emploi, ce qui tendait à limiter l'ensemble de données aux personnes ayant fait une longue carrière, qui prennent souvent leur retraite à un âge avancé.

Pour des raisons techniques, les données de l'article antérieur, quoique plus fiables comme source de renseignements sur l'âge au moment de la retraite, ne pouvaient tenir compte des départs à la retraite des couples, comme le fait notre nouvel ensemble de données.

Tableau 1
Ordre des départs à la retraite et âge moyen à la retraite des couples qui travaillent

	Couples		Âge moyen au moment de la retraite	
	milliers	%	Le mari	La femme
			ans	
Total	312	100	60,9	58,4
La femme prend sa retraite d'abord (1 an et plus)	116	37	62,2	56,4
60 mois et plus avant son mari	47	15	63,0	54,6
24 à 59 mois avant son mari	47	15	61,7	57,4
12 à 23 mois avant son mari	22	7	61,5	58,1
Les deux conjoints prennent leur retraite ensemble	103	33	60,7	58,5
La femme de 1 à 11 mois avant son mari	35	11	60,5	58,3
Le même mois	38	12	61,1	58,9
Le mari de 1 à 11 mois avant sa femme	31	10	60,4	58,3
Le mari prend sa retraite d'abord (1 an et plus)	93	30	59,6	60,7
12 à 23 mois avant sa femme	21	7	60,3	58,9
24 à 59 mois avant sa femme	39	12	60,2	60,6
60 mois et plus avant sa femme	33	11	58,4	62,0

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1997

retraite «ensemble», c'est-à-dire à moins d'un an d'intervalle. De ce nombre, environ le tiers (38 000) avaient quitté leur emploi au cours du même mois (tableau 1). Selon une étude américaine, les couples âgés sont plus portés à prendre leur retraite ensemble (Henratta et O'Rand, 1983), mais les données canadiennes ne confirment pas cette conclusion. Les couples qui prennent leur retraite ensemble le font sensiblement au même âge que tous les couples qui prennent leur retraite : 60,7 ans contre 60,9 ans chez les maris, et 58,5 ans contre 58,4 ans chez les femmes.

Dans les deux tiers des couples, les conjoints prennent leur retraite à au moins un an d'intervalle. Chez ces couples, la femme est quelque peu plus susceptible de cesser de travailler d'abord. Dans 37 % des couples (116 000), la femme quitte son emploi au moins un an avant son mari, alors que dans 30 % (93 000) des cas, le mari précède la femme. Dans

Tableau 2
Différence entre les dates de départ à la retraite et les âges des couples qui travaillent

	Différence moyenne dans la date de départ à la retraite	Différence d'âge moyenne
		années
Total	0,5	2,0
La femme prend sa retraite d'abord (1 an et plus)	4,9	0,9
60 mois et plus avant son mari	8,1	0,3
24 à 59 mois avant son mari	3,3	1,0
12 à 23 mois avant son mari	1,3	2,0
Les deux conjoints prennent leur retraite ensemble	-	2,1
La femme de 1 à 11 mois avant son mari	0,4	1,8
Le même mois	-	2,2
Le mari de 1 à 11 mois avant sa femme	0,4	2,5
Le mari prend sa retraite d'abord (1 an et plus)	4,4	3,2
12 à 23 mois avant sa femme	1,3	2,8
24 à 59 mois avant sa femme	3,2	2,8
60 mois et plus avant sa femme	7,6	4,0

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1997

47 000 couples (15 %), la femme prend sa retraite au moins cinq ans avant son mari. Dans 33 000 couples (11 %), le mari quitte son emploi au moins cinq ans avant sa femme.

Comme on pouvait s'y attendre, les femmes qui prennent leur retraite d'abord ont tendance à le faire à un âge relativement jeune (56,4 ans), soit quatre ans plus tôt que celles qui prennent leur retraite après leur mari (60,7 ans). Les hommes qui prennent leur retraite avant leur femme le font en moyenne à 59,6 ans, seulement deux ans et demi plus tôt que ceux qui prennent leur retraite après leur femme (62,2 ans).

La différence d'âge : un facteur déterminant

Chez tous les couples de travailleurs retraités, la femme est, en moyenne, deux ans plus jeune que son mari. Pourtant, elle a tendance à prendre sa retraite d'abord. Au moment de la retraite, la femme a en moyenne deux ans et demi de moins que son mari (58,4 ans contre 60,9 ans).

Chez les 116 000 couples dans lesquels la femme prend sa retraite d'abord, l'âge moyen de la femme au moment de la retraite est de six ans inférieur à celui du mari (56,4 ans contre 62,2 ans). Ce phénomène est attribuable à deux facteurs : en moyenne, les femmes quittent leur emploi cinq ans plus tôt et sont un an plus jeunes que leur mari (tableau 2).

Chez les 93 000 couples dans lesquels le mari prend sa retraite d'abord, l'âge moyen du mari au moment de la retraite est légèrement inférieur à celui de la femme, mais l'écart est beaucoup plus faible (59,6 ans contre 60,7 ans). Dans ces couples, le mari prend sa retraite près de quatre ans et demi avant sa femme, mais il a en moyenne trois ans de plus.

Tableau 3
Ordre des départs à la retraite des couples qui travaillent, selon la différence d'âge

	Ordre des départs à la retraite			
	Total	La femme d'abord	Ensemble	Le mari d'abord
	milliers			
Total	312	116	103	93
Femme plus âgée	65	36	18	11
Conjoints du même âge	44	16	13	14
Mari plus âgé	204	63	72	69
1 à 2 ans	73	28	28	17
3 à 4 ans	64	19	24	21
5 ans et plus	67	16	20	31
	%			
Total	100	37	33	30
Femme plus âgée	100	55	28	16
Conjoints du même âge	100	38	31	31
Mari plus âgé	100	31	35	34
1 à 2 ans	100	38	38	24
3 à 4 ans	100	30	37	33
5 ans et plus	100	24	30	46

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1997

Quel impact a la différence d'âge sur l'ordre des départs à la retraite?

Ces simples moyennes cachent plusieurs sous-groupes intéressants. Par exemple, les couples dans lesquels la femme est plus âgée se distinguent-ils au chapitre de la retraite? À l'autre extrême, lorsque le mari est beaucoup plus âgé, la décision de prendre sa retraite diffère-t-elle radicalement de celle d'autres couples?

Au moment de l'enquête, quelque 65 000 femmes étaient plus âgées que leur mari; de ce nombre, 55 % avaient pris leur retraite d'abord, contre 38 % des 44 000 femmes qui avaient le même âge que leur mari. Sur les 204 000 couples retraités dans lesquels le mari était plus âgé, seulement 31 % des femmes avaient pris leur retraite d'abord, et cette proportion diminuait à mesure que la différence d'âge augmentait. Elle tombait à seulement 24 % lorsque la différence d'âge était de cinq ans et plus (tableau 3).

La propension des conjoints à prendre leur retraite à moins d'un an d'intervalle varie peu avec la différence d'âge. La probabilité que les conjoints prennent leur retraite ensemble est la plus faible lorsque la femme est plus âgée (28 %) ou que le mari a au moins cinq ans de plus que sa femme (30 %), et la plus forte lorsque le mari a un ou deux ans de plus.

Les femmes attendent plus longtemps

Si le mari prend sa retraite d'abord, après combien de temps sa femme en fait-elle autant? Et qu'en est-il des couples dans lesquels la femme prend sa retraite d'abord?

Chez les 16 000 couples dont les conjoints ont le même âge et dans lesquels la femme a pris sa retraite d'abord, la femme attendait en moyenne cinq ans et demi pour que son conjoint l'imité. Par contraste, chez les 14 000 couples dans lesquels

le mari a pris sa retraite d'abord, la femme ne prenait sa retraite que trois ans et demi plus tard (tableau 4). Tout comme aux États-Unis, les femmes

sont donc vraisemblablement plus susceptibles que les maris de décider de prendre leur retraite en fonction de la situation d'emploi de leur conjoint.

L'ordre des départs à la retraite n'est lié ni au revenu ni au niveau d'instruction

Qui est le plus en mesure de prendre une retraite anticipée? Selon une étude connexe publiée l'an dernier, les personnes qui ont un niveau d'instruction élevé prennent souvent leur retraite à un âge relativement jeune (Gower, 1997). Observe-t-on la même tendance chez les couples?

Le lien que l'on peut faire n'est pas tout à fait limpide. Dans les couples où les conjoints ont un niveau d'instruction moindre et un revenu faible, la femme est relativement plus susceptible de prendre sa retraite la première (tableau 5). Cette corrélation semble toutefois moins évidente parmi les

Tableau 4
Différence moyenne dans la date de départ à la retraite

	Ordre des départs à la retraite	
	La femme d'abord	Le mari d'abord
	années	
Femme plus âgée	5,3	4,3
Conjoints du même âge	5,5	3,5
Mari plus âgé	4,5	4,6
1 à 2 ans	4,7	3,8
3 à 4 ans	5,0	4,7
5 ans et plus	3,5	4,8

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1997

Tableau 5
Ordre des départs à la retraite des couples qui travaillent, selon le niveau d'instruction et le revenu de retraite

	Total	La femme d'abord		Le mari d'abord	
		milliers	%	milliers	%
Total	312	100	37	33	30
Niveau d'instruction de la femme					
Moins d'une 9 ^e année	77	100	45	35	20
Études secondaires partielles	63	100	31	33	36
Diplôme d'études secondaires / études postsecondaires partielles	82	100	38	30	32
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires / diplôme universitaire	90	100	34	34	32
Niveau d'instruction du mari					
Moins d'une 9 ^e année	82	100	42	32	26
Études secondaires partielles	55	100	29	40	31
Diplôme d'études secondaires / études postsecondaires partielles	58	100	34	31	35
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires / diplôme universitaire	118	100	39	32	30
Revenu combiné					
Moins de 25 000 \$	107	100	42	34	24
25 000 \$ à 39 999 \$	93	100	35	30	35
40 000 \$ et plus	112	100	34	35	31

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, avril 1997

groupes qui ont un revenu et un niveau d'instruction plus élevés. Cela ne signifie pas que ces facteurs sont complètement étrangers à la décision des conjoints de prendre leur retraite, mais simplement que d'autres facteurs peuvent prédominer.

Conclusion

Toutes proportions gardées, les femmes semblent plus portées que les maris à tenir compte de la carrière et de la retraite de leur conjoint lorsqu'elles décident de prendre ou non leur retraite.

Il n'existe pas de lien étroit entre la situation économique des couples et leur profil de retraite. Toutefois, il est fort possible qu'une étude plus approfondie révèle des tendances significatives.

À certains égards, la population étudiée ici diffère sensiblement de la génération à venir. Les femmes qui approchent aujourd'hui de l'âge de la retraite sont proportionnellement plus

nombreuses à avoir mené une longue carrière que celles de la génération précédente. Elles accumulent ainsi des sources de revenu de retraite que ne possédaient pas celles qui les ont précédées. La forte progression des titres boursiers au cours des dernières années peut également offrir aux couples qui prendront leur retraite d'ici peu une liberté de choix dont ne disposait pas le groupe de la présente étude. Enfin, l'évolution des attitudes à l'égard du processus décisionnel dans la famille peut aussi modifier la dynamique. □

Notes

1 Voir, par exemple, Henratta et O'Rand (1983).

2 En choisissant comme seuil l'âge de 55 ans, on est raisonnablement certain que la personne restera en dehors du marché du travail. On utilise l'âge de 74 ans comme limite supérieure pour parer à l'érosion naturelle de l'échantillon. Cette limite d'âge fait abstraction de nombreux retrai-

tés de plus de 74 ans et donne à l'échantillon un biais défavorable envers les personnes qui travaillent jusqu'à un âge avancé. Pour ces raisons, entre autres, les dates moyennes de départ à la retraite évoquées dans le présent article peuvent différer de celles que mentionnent d'autres études (voir *L'ensemble de données : un regard en arrière*).

Documents consultés

GOWER, D. *Rapport sur la méthode de mesure de l'âge à la retraite à partir des fichiers de l'EPA*, Comptes rendus, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Statistique Canada, Ottawa, 1998.

---. «L'âge de la retraite et l'estimation statistique», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 9, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1997, p. 13-20.

HENRATTA, J.C. et A.M. O'RAND. «Joint retirement in the dual worker family», dans *Social Forces*, vol. 62, n° 2, décembre 1983, p. 504-520.

STATISTIQUE CANADA. *Mariages, 1995*, n° 84-212-XPB au catalogue, Ottawa, 1996.